



Du côté de la direction

Départ RSG

Mesdames Amel Bekhechi, Samira Chakrouni et Zahida Semane ont quitté le territoire de La trottinette. Elles sont parties vers de nouvelles aventures et nous leur souhaitons bonne chance dans leurs futurs projets.

Du côté administratif

Je vous souhaite plein de rires avec le petit Poisson d'avril. C'est une belle tradition et surtout très amusante pour les enfants. Une nouvelle année (financière) débute et les nouveaux papiers qui vont avec aussi.

Congé férié de Pâques

C'est le lundi de Pâques qui est légalement férié pour le ministère. Pensez à indiquer sur votre sommaire de réclamation (période 1) si votre service de garde est fermé ou ouvert.

Calendrier des paiements

Vous trouverez ci-inclus le Calendrier des paiements pour l'année 2010-2011, à garder dans vos dossiers.

Fiche d'assiduité

Je vous envoie un NOUVEAU MODÈLE de fiche d'assiduité à utiliser à partir du 1er avril 2010 (Période 1). Cette nouvelle fiche a été conçue pour être photocopiée recto-verso, ce qui vous fera utiliser une seule feuille de papier par enfant. N'OUBLIEZ PAS D'EN FAIRE DES PHOTOCOPIES.

Même si cette fiche a été conçue pour toute l'année, selon l'article 123 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance :

« (...) elle doit être mise à jour quotidiennement et être signée par le parent à toutes les quatre semaines.



Joyeuses Pâques !

Cotisation à l'association représentative des RSG

Nous avons su dernièrement que nous devons produire un document aux fins de la déclaration fiscale pour le montant de cotisation que nous vous avons prélevé pour l'année 2009. Vous trouverez ce document ci-inclus.

Même si vous avez déjà produit votre déclaration d'impôt, vous pouvez envoyer un document par la suite sans oublier de mentionner votre N.A.S. et l'année d'imposition. Si un ajustement doit être fait, Revenu Canada s'en occupera.

Relevé 24

Je reviens sur ce document pour vous donner les précisions suivantes.

Le parent doit fournir son numéro d'assurance sociale (NAS) à la RSG. En effet, la RSG est tenue par la loi fiscale d'indiquer ce renseignement sur le relevé 24 (case G).

Selon la Loi sur le ministère du Revenu, l'omission de ce numéro peut entraîner une pénalité pour le parent et pour la RSG.

De plus, la RSG doit également inscrire son N.A.S. à la case H. Le numéro d'identification étant réservé aux entreprises et ce n'est pas le numéro de permis du Bureau coordonnateur.

SOMMAIRE PÉRIODES 27 + 1 - Pensez à l'envoyer le vendredi 9 avril 2010.

AVEC CET ENVOI

- Bordereau paiement période 26
- Sommaire période 2
- Sommaire période 3
- Fiche assiduité 2010-2011
- Calendrier paiements 2010-2011
- Calendrier d'avril
- Invitation Trot-t-rencontre

ACTIVITES À FAIRE AVEC LES BÉBÉS

Comptine: La laine des moutons

La laine des moutons, c'est nous qui la tondaine

La laine des moutons, c'est nous qui la tondons

Tondons, tondons, c'est nous qui la tondaine

Tondons, tondons, c'est nous qui la tondons.

Remplacer ensuite le verbe par cardaine/ cardons, lavaine/lavons, filaine/filons et tissaine/tissons.

Tout en fredonnant, caressez-leur les joues avec un vêtement en laine ou un simple fil de laine.

Bruitages amusants

Avec des petits de 0 à 12 mois, vous pouvez utiliser l'occasion pour présenter le bruit des animaux de la ferme.

Choisissez des peluches, des figurines, des illustrations qui les représentent et joignez le son à l'image. L'enfant aura vite fait de répéter après vous : la vache fait meuh, la poule cot,cot,cot, le poussin, cuicucui.



Coup de coeur

Envie de changement ou de rotation dans vos jouets, jeux, vêtements pour le coin déguisements par exemple ?

Nous avons découvert un organisme à but non-lucratif, gratuit et offert à tous : **Troc tes trucs**.

Comment ça se passe ?

D'abord, les participants sont invités à apporter des objets, vêtements etc. dont ils ne se servent plus pour les échanger contre des jetons virtuels correspondant à des valeurs préétablies.

Seuls les objets et vêtements en bon état sont acceptés.

La journée de l'activité, les participants doivent s'inscrire entre 13h00 et 14h00 pour récupérer leur fiche d'inscription et recevoir leurs jetons. Prévoir de venir un peu en avance pour s'inscrire la première fois.

Les échanges débutent autour de 15h00.

L'activité se termine vers 16h00.

Si des biens restent sur place, ils sont entreposés jusqu'à la prochaine activité.

Pour plus d'informations :

www.troctestrucs.qc.ca

Prochains échanges au :

Centre de loisirs St-Denis
5115 rue Rivard
Dimanche 11 avril 2010,
de 13h à 16h30

Centre de Loisirs Communautaires Lajeunesse
7378 rue Lajeunesse
Dimanche 23 mai 2010
de 13h00 à 16h30

